

Perspectives de la recherche en éducation : point de vue d'un doyen en fin de mandat

22^e colloque des étudiants du doctorat réseau en éducation de l'Université du Québec
Entre recherche, pratique et formation en éducation : quelles dynamiques, quelles transformations?

Stéphane Allaire, Ph.D.
Professeur en pratiques éducatives
Université du Québec à Chicoutimi

Conférence: 17 août 2017
Mise en texte : 1^{er} novembre 2017

Bonjour à toutes et à tous.

Je vous souhaite à mon tour la bienvenue à l'Université du Québec à Chicoutimi, dans le cadre du 22^e colloque du doctorat réseau en éducation. Je suis particulièrement heureux de participer à cet événement. Mon mandat de doyen se terminant dans deux semaines, il s'agit probablement de ma dernière intervention publique à ce titre. Elle me fait revenir à mon département d'appartenance. C'est un symbole que j'apprécie. Merci à Christine Couture, directrice du Programme à l'UQAC, pour l'invitation.

Comme je le mentionnais à l'instant, je termine un mandat de quatre ans à titre de doyen à la recherche et à la création. Qu'est-ce que ça fait un doyen? Il est responsable d'une équipe qui est en soutien direct aux chercheurs et aux créateurs de l'université. Parmi les tâches de l'équipe, mentionnons : la relecture des demandes de subventions; la préparation des contrats de recherche; la gestion du programme de soutien institutionnel à la recherche; la négociation d'ententes de propriété intellectuelle; la création et l'évaluation des unités de recherche et création; la liaison avec les organismes subventionnaires et les ministères; l'application et la mise à jour des politiques institutionnelles qui ont trait à la recherche et à la création; la conduite responsable en recherche; la participation à divers groupes de travail du Réseau UQ concernant des enjeux communs; etc.

À l'UQAC, nous avons huit départements et une école, qui ont chacun leurs traditions et pratiques disciplinaires. Nul besoin d'expliquer longuement que cette expérience m'a propulsé à l'extérieur de ma zone de confort, tout particulièrement lors de la première année de mon mandat. En contrepartie, elle m'a permis de développer un regard plus macroscopique et panoramique à propos du fonctionnement d'une université et celui de la recherche et création. Ma présentation d'aujourd'hui s'inspire beaucoup de cette expérience. Je dispose d'une vingtaine de minutes. On comprendra donc que j'aie dû faire des choix.

On a demandé de me concentrer sur les perspectives de la recherche en éducation. Mon propos sera organisé selon trois types de perspectives : des orientations générales de la recherche qui sont en accélération; des thèmes qui gagneront en importance plus spécifiquement en éducation; des changements à anticiper dans la formation universitaire.

1. Orientations générales de la recherche en accélération

La légitimité de la recherche en collaboration

Un des premiers constats que j'ai faits en arrivant au Décanat a été le suivant : la légitimité de la recherche en collaboration est une question réglée depuis longtemps dans bien des secteurs disciplinaires. Par exemple, en génie, des programmes de recherche-développement coopérative existent depuis un bon moment déjà et on comprend bien leur pertinence et leur valeur. En santé, certains programmes de financement nécessitent l'identification de deux chercheurs principaux : un chercheur universitaire et un clinicien du milieu hospitalier. C'est dire la force qu'on attribue aux savoirs d'expérience et à l'importance de contextualiser les connaissances scientifiques, et ce dès la phase de génération. En arts, des approches de recherche-crédation « en temps réel » m'ont fasciné, par les regroupements d'acteurs qu'elles convoquent et leur prise en compte des idées qui peuvent émerger de façon tout à fait spontanée.

Pendant ce temps, en éducation, certains s'interrogent encore à propos de la valeur de la recherche participative, voire remettent en question la qualité de ce qui en découle. Je pense notamment à un certain projet d'Institut national d'excellence en éducation.

Or, ce n'est qu'une question de temps avant qu'on chemine vers une recherche de plus en plus située dans des dynamiques locales. En effet, nombre de travaux reconnaissent que le changement est intimement lié au contexte dans lequel il se déploie. Je pense entre autres ici aux travaux menés dans le courant de la cognition située. Aussi, bien qu'il reste du chemin à parcourir, on reconnaît de mieux en mieux qu'il y a quelque chose à apprendre et à mobiliser à partir de l'étude d'un contexte non statistiquement significatif.

Ce qui est encourageant, c'est que cette orientation devrait contribuer à la mise en valeur de la mission de développement régional du réseau de l'Université du Québec. En contrepartie, il y a un aspect plus sombre. Ce qui m'amène à une seconde orientation générale de la recherche qui est en accélération : la concentration du financement attribué à la recherche fondamentale.

La concentration du financement attribué à la recherche fondamentale

Je n'apprends rien à personne en disant que le financement de la recherche fondamentale se concentre dans les mains des grosses universités. Quelques exemples sont les suivants : les réseaux d'excellence; la méthode de calcul de l'attribution des chaires de recherche du Canada; le Fonds d'excellence en recherche Apogée. Soyons

francs : il est de plus en plus difficile pour une université de plus petite taille d'obtenir le leadership de projets et d'infrastructures d'envergure. La plupart des grosses universités apprécient bien toutefois notre participation en tant que partenaires; cela procure du poids à leurs dossiers. Il faut toutefois refuser le rôle de faire-valoir lorsqu'une implication proposée est factice. En outre, et sans dire qu'il faut renoncer à convoiter le leadership de projets importants, il importe de travailler à mieux faire reconnaître notre apport en tant que cochercheur. Cela commence dès la phase de conception d'un projet de recherche. J'invite les professeurs à porter attention à la distinction entre collaborateur et cochercheur qui est faite par certains organismes de financement, dont ceux du fédéral. Le choix du statut peut avoir un impact sur le positionnement de votre université ainsi que sur les ressources, dont celles mises à votre disposition. De plus, il est important de prévoir des transferts de fonds dès l'élaboration du budget, afin de soutenir votre fonctionnement local.

Pour conclure sur cet élément, je dirai que la recherche menée au sein de plus petits établissements n'est pas de moindre qualité. Nous devons continuer à prendre la place qui nous revient, sans éprouver de complexe d'infériorité.

L'importance du lien science-société et du libre accès

Ici, ce dont il est question, c'est de l'éclairage que la science peut fournir dans la vie de tous les jours. Cela interpelle la présence des chercheurs dans la sphère publique. À quelle fin? Pour illustrer, expliquer, exemplifier toute la pertinence de la recherche pour les citoyens et la société dans son ensemble. Aussi, pour combattre les faits alternatifs et autres inexactitudes.

L'importance de la recherche semble évidente pour nous qui y travaillons quotidiennement. Toutefois, elle peut être plus floue pour Monsieur et Madame Tout-le-Monde. Nous devons donc mettre la main à la pâte, et ce dès la formation de maîtrise et de doctorat. Il en va de la qualité de vie collective et, sur une note un peu plus partisane, de la pérennité des ressources qu'on nous alloue. Car dans un contexte où ces ressources sont particulièrement limitées, on interroge parfois l'intérêt d'investir autant en recherche. En bref, ne tenons rien pour acquis.

Un autre mouvement connexe qui prend de l'ampleur est celui du libre accès aux publications qui découlent des projets que nous menons. À mon sens, il n'y a aucune logique pour expliquer qu'on doive payer pour accéder à des résultats générés à partir de fonds publics, et dont la gestion du processus de publication est assumée en grande partie par nous-mêmes, les producteurs de ces connaissances. Heureusement, les organismes subventionnaires donnent des orientations de plus en plus claires à cet égard.

En plus de l'accès aux publications, on entend de plus en plus parler du libre accès aux données de recherche. Ce type d'accès demeure toutefois nettement plus en émergence. On peut citer l'exemple des Instituts de recherche en santé du Canada qui,

pour certains programmes de financement, exigent que les chercheurs déposent leurs données dans un répertoire central. Les trois conseils fédéraux vont probablement demander aux chercheurs, d'ici deux ans, de fournir un plan de gestion des données pour chaque projet financé. Certes, cela amènera de nouveaux enjeux mais il y a certainement là une tendance qui est appelée à prendre une place importante en recherche.

Le rehaussement des standards en matière de conduite responsable en recherche
Je serai plus succinct par rapport à cet élément. Il y a quatre expressions-clé à retenir : intégrité ; transparence ; usage judicieux des fonds publics en lien direct avec le projet pour lequel ils ont été attribués ; juste reconnaissance des contributeurs aux travaux de recherche. Il est vrai que la reddition de comptes s'accroît. Au plan administratif, cela peut être déplaisant. Toutefois, ce n'est pas une raison pour négliger la protection du socle de la confiance à l'égard des réalisations scientifiques.

Un élément à surveiller prochainement : la politique de développement durable des Fonds de recherche du Québec. Une consultation a eu lieu récemment auprès de la communauté scientifique. Si vous pensez que cette politique ne concerne que les chercheurs qui œuvrent dans des domaines comme l'environnement et l'écologie, détrompez-vous ! Les trois grands secteurs de recherche sont concernés.

La diversification des indicateurs de succès en recherche
Il y a une nécessité de plus en plus évidente de valoriser autre chose que les travaux qui sont publiés dans des revues avec comité de pairs, le facteur d'impact ainsi que le volume de financement pour attester de la qualité de la production scientifique d'un chercheur. Nous avons besoin d'indicateurs qualitatifs, qui rendent compte de retombées plurielles, auprès de publics diversifiés.

Des pas importants ont été faits depuis une dizaine d'années. Pensons à la reconnaissance des collaborateurs des milieux de pratique ; à la prise en considération de la qualité des liens partenariaux établis ; à la nécessité d'inclure un plan de mobilisation des connaissances dans plusieurs devis de recherche ; à l'accent sur la complémentarité des membres d'une équipe.

Il nous reste néanmoins du progrès à accomplir. Il y a un aspect crucial qu'on minimise pour y parvenir : l'importance du rôle des professeurs dans les comités d'évaluation pour changer la culture fortement incrustée. Les fonds de recherche ont envoyé des signaux clairs. Ces derniers doivent s'incarner pleinement aux seins des comités de pairs, qui sont constitués de professeurs. C'est donc à nous de travailler à l'accroissement de la cohérence entre notre discours et nos actions.

La croissance de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité
Il s'agit d'un des dossiers prioritaires des Fonds de recherche du Québec et un qui tient particulièrement à cœur au Scientifique en chef. L'interdisciplinarité et l'intersectorialité

ne sont pas une fin en soi. Il s'agit d'un moyen. Un moyen répondant à la nécessité de mieux couvrir les angles morts générés par chaque recherche. Il s'agit d'un levier pour aplanir une partie des contradictions entre les recherches, aux yeux de la complexité du terrain. Un exemple intéressant est celui de la Stratégie de recherche axée sur le patient dans le secteur de la santé, qui met l'accent sur l'interaction et la collaboration entre l'ensemble des intervenants afin que le patient bénéficie de soins qui ont été planifiés selon une logique intégratrice.

Récemment, un message clair a été envoyé à la communauté scientifique quant à l'importance de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité. Les Fonds de recherche du Québec ont annoncé le lancement du programme AUDACE, qui requiert la concertation de chercheurs provenant d'au moins deux des trois grands secteurs de recherche. Je vous invite à consulter les détails de ce programme qui semble des plus stimulant et prometteur.

La nécessité de réfléchir à la pérennité des infrastructures de recherche

Quelques programmes de financement sont disponibles pour soutenir la mise sur pied d'infrastructures de recherche. Toutefois, cette disponibilité est moins évidente pour l'enjeu du maintien et de l'entretien, tout particulièrement après les cinq premières années d'existence. En outre, les universités ne disposent pas de financement spécifique et les programmes dédiés sont rares, pour ne pas dire inexistantes. Cela menace une partie de notre patrimoine scientifique. D'ailleurs, une récente étude illustre que le Canada fait preuve d'une piètre performance quant à la conservation de ce patrimoine. Il y aurait même un danger qu'une partie de celui-ci soit importé par d'autres pays, dont les États-Unis, qui ont un souci plus marqué à cet égard.

Par ailleurs, le passage à une gestion numérique des données de recherche et la conversion des archives en format papier est un autre élément dont on doit se préoccuper davantage. En outre, depuis quelques années, la première génération de professeurs qui a bâti l'Université du Québec a commencé à quitter pour la retraite. Souhaite-t-on pérenniser leurs travaux? Si oui, comment assurer cette poursuite? Ces questions gagneraient à être abordées de façon plus systématique et planifiée dans le temps.

2. Thèmes qui gagneront en importance en éducation

Pour la seconde partie de ma présentation, je vais me concentrer sur des thèmes et tendances qui, de mon point de vue, prendront de plus en plus de place dans la recherche en éducation. J'en aborderai trois principaux.

La personnalisation de l'apprentissage

Le premier concerne la personnalisation de l'apprentissage. Que je distingue de l'individualisation, qui a tendance à réduire la dimension sociale de l'apprentissage; ce qui n'est pas le cas de la personnalisation. Il y a là un moyen prometteur pour mieux

prendre en considération la diversité chez les élèves, dans une perspective d'inclusion. Ici, j'entends la diversité au sens large : rythmes et processus d'apprentissage; difficultés et troubles; niveaux de performance; aspects culturels; types familiaux; profils socioéconomiques; etc. Pourquoi s'en soucier? Pour soutenir le développement du plein potentiel de chaque individu, parce que le Québec a adhéré au principe d'équité depuis longtemps. Hélas, on peine à l'atteindre. Ce qui interpelle la recherche en éducation dans sa capacité à redoubler d'ardeur à ce sujet. Une nouvelle opportunité se présentera prochainement avec la sortie d'un nouveau rapport du Conseil supérieur de l'éducation.

L'exploitation des mégadonnées

Il y a ici une piste pour mieux composer avec la personnalisation de l'apprentissage. Nous disposons déjà de banque de données imposantes au sein de nos établissements. Avec l'évolution et la diminution du prix des équipements technologiques, les environnements d'apprentissage et de travail pourraient être organisés pour en fournir d'autres. En bref, nous baignons dans un monde de données dont le potentiel est sous-utilisé. Des données qui pourraient aiguiller la prise de décision des intervenants scolaires à propos, par exemple, de la dynamique sociale au sein de la classe; de la progression des apprentissages de chaque élève; de la gestion des transitions entre les années scolaires et les ordres d'enseignement; etc.

Pour y parvenir, les chercheurs en éducation auraient intérêt à établir de plus amples collaborations avec des collègues en mathématique et en informatique. Ces collaborations existent déjà avec d'autres secteurs. À l'UQAC, en santé, je pense par exemple au prototype d'appartement intelligent du LIARA, qui fournit des rétroactions en temps réel aux personnes âgées souffrant de démence. En génie, je pense à une collaboration industrielle qui permet de monitorer les déplacements et mouvements des employés pour réduire les risques de blessures et la perte de temps.

Les compétences du 21^e siècle

Essentiellement, il s'agit des compétences transversales qu'on a ridiculisées lors de l'arrivée du Programme de formation de l'école québécoise au début des années 2000 : la pensée critique; la résolution de problèmes complexes; la collaboration; la capacité d'adaptation; les littératies médiatique, informationnelle et multimodale; le leadership et l'entrepreneuriat; la communication interculturelle; etc. On tient parfois pour acquis leur maîtrise. Or, il y a lieu de mieux comprendre les processus inhérents à ces compétences et la façon dont leur développement se produit. Ces compétences sont au cœur d'une démarche d'apprentissage tout au long de la vie et gagneront nécessairement en importance, quand on estime que 60% des jeunes qui accèdent à l'école aujourd'hui occuperont des emplois qui n'existent pas actuellement.

3. *Changements à anticiper dans la formation universitaire*

Pour la dernière partie de ma présentation, j'exposerai brièvement six éléments susceptibles d'entraîner des changements dans la formation universitaire au cours des prochaines années.

Une articulation accrue entre la formation, la pratique et la recherche

Il y a nécessité d'explorer des rapprochements plus structurants, mieux intégrés, pour assurer des interactions davantage soutenues et proximales entre la formation, la pratique et la recherche. Il s'agit d'une question de cohérence, laquelle est reconnue importante pour le développement de pratiques d'enseignement de qualité, lesquelles sont cruciales pour la réussite éducative des jeunes. À mon avis, le modèle d'école de développement professionnel développé aux États-Unis dans les années 1980 mérite d'être revisité par les départements d'éducation et leurs partenaires des milieux scolaires.

L'accroissement de la littératie de recherche au baccalauréat

En discutant avec des collègues du secteur de la santé, je me suis rapidement rendu compte que leur formation disciplinaire établissait des liens plus explicites avec la recherche que la formation en éducation. Cela me semble être un point d'attention.

On entend parler ces temps-ci de la création d'un ordre professionnel pour les enseignants et d'un institut d'excellence en éducation. Un ordre qui pourrait rendre obligatoire la formation continue en lien avec les récents développements en recherche. Avant de penser à la création de nouvelles structures, n'y aurait-il pas lieu de réfléchir à la bonification de ce qui existe? Par exemple, à l'UQAC, nous avons mis en place un profil *honor* dans certains de nos baccalauréats en enseignement. Ce profil donne une place particulière à la recherche, tout en stimulant l'intérêt pour la poursuite d'études de cycles supérieurs.

La bonification de la socialisation à la recherche aux cycles supérieurs

Ce dont il est question ici, c'est de la pertinence de mettre à jour la formation afin qu'elle tienne mieux compte de la dynamique sociale qui caractérise la pratique de la recherche aujourd'hui. Par exemple, prépare-t-on suffisamment nos étudiants-chercheurs à interagir avec une diversité d'acteurs avec qui ils sont susceptibles d'être en lien? Les amène-t-on suffisamment à situer leur projet de maîtrise ou de doctorat par rapport à une initiative de plus grande envergure? Considérant que nombre de travaux de recherche sont menés en collaboration, n'y aurait-il pas lieu de reconsidérer la nature foncièrement individuelle d'un cheminement de maîtrise et de doctorat? L'idée n'est pas nouvelle. Raynald Legendre en avait discuté lors d'un passage ici il y a quelques années dans le cadre d'un colloque organisé par les étudiants-chercheurs en sciences de l'éducation.

Par ailleurs, un autre enjeu important est celui de la dimension affective associée au parachèvement d'études supérieures. Je fais référence en particulier au soutien offert aux étudiants pour briser l'isolement vécu par plusieurs. À cet égard, je tiens à saluer l'initiative Thèsez-vous, qui organise des retraites d'écriture collectives dans des lieux conviviaux. J'encourage tout étudiant à y participer.

En outre, le développement des compétences professionnelles des étudiants-chercheurs devrait gagner en importance. Au-delà de la compétence à mener une recherche selon les règles de l'art et qui contribue à l'avancement des connaissances d'un domaine, la pratique de la recherche inclut de nombreuses autres tâches pour lesquelles un professeur est peu préparé lorsqu'il amorce sa carrière : préparation d'une demande de subvention; gestion d'un financement; développement d'un réseau de collaborateurs; capacité à communiquer auprès du grand public; etc.

Pour terminer à propos cet élément, il y a toute la question de la préparation à des carrières non académiques qui est grandement occultée à l'heure actuelle. J'entends par là qu'être détenteur d'un doctorat peut mener à autre chose qu'à un poste de professeur d'université. Les débouchés demeurent toutefois méconnus.

La flexibilité des parcours scolaires

La plupart des cheminements scolaires actuels sont linéaires, c'est-à-dire qu'ils offrent peu de souplesse aux étudiants dans la façon dont ils peuvent être complétés. Les mauvaises langues demanderont jusqu'à quel point ils ne sont pas conçus pour faciliter en priorité la gestion administrative davantage que l'apprentissage des étudiants. Des voies alternatives de formation se développent ici et là et gagneront en légitimité : formation en entreprise; MOOC et autres dispositifs de ce type; formation en alternance; formations et parcours à la carte; etc. Comment composerons-nous avec ces façons de concevoir l'apprentissage?

L'apprentissage distribué et en réseau

Dans la foulée du précédent aspect, je me demande quand nous permettrons une meilleure fluidité dans l'accès à des cours provenant d'universités différentes. Il y a un potentiel d'enrichissement important dans la possibilité d'accéder à des expertises provenant de plusieurs lieux de recherche et de formation. Le doctorat en éducation de l'Université du Québec marque des points par rapport à cet aspect.

Par ailleurs, à l'heure du numérique, comment se fait-il que des étudiants éloignés des plus grands centres doivent parcourir régulièrement plusieurs kilomètres pour suivre une formation? Tout particulièrement dans un réseau d'universités dont la vocation première est la démocratisation de l'enseignement supérieur. Et dans un contexte de formation universitaire où les frontières géographiques n'existent plus. On ne pourra plus ignorer ces réalités encore bien longtemps...

L'importance de la reconnaissance des acquis et de l'autoapprentissage

Il s'agit d'un enjeu important au Québec à l'heure actuelle. Si je ne m'abuse, les recteurs ont confié un mandat à un groupe de travail. Quelques questions importantes qui se posent sont les suivantes. Comment reconnaître de façon rigoureuse et commune l'apprentissage expérientiel pour préserver la crédibilité et la valeur de nos formations ? Comment articuler plus finement l'apprentissage expérientiel et l'autoapprentissage avec l'apprentissage formel effectué au sein de nos institutions ? Qu'est-ce qui différencie notre offre de formation de ce qui se retrouve de plus en plus gratuitement sur le Web ?

4. Conclusion

La transformation des pratiques est un aspect important de la thématique de l'édition du colloque de cette année. Pour la plupart, les idées présentées au cours de cette conférence ont germé en milieu universitaire. Je conclurai avec trois questions. Jusqu'où sommes-nous prêts à aller en tant qu'universitaires dans la transformation de nos propres pratiques ? Ne parle-t-on pas davantage de la transformation des pratiques des autres milieux que de notre propre transformation ? Nous inspirons-nous suffisamment des connaissances que nous générons ?

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite un très bon colloque.